



DÉCISION DU MAIRE

N°D-2023/062

ACTUALISATION DES TARIFS DES ARTICLES À LA VENTE DE LA BOUTIQUE DE L'ABBAYE AUX HOMMES - EXPOSITION DOISNEAU

LE MAIRE DE CAEN

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 23 mai 2020 et en date du 23 novembre 2020 portant délégation d'attribution au Maire ou au Premier Adjoint en cas d'empêchement du Maire,

VU la décision du Maire du 21 décembre 2022, portant actualisation des tarifs des articles à la vente à la boutique de l'Abbaye-aux-Hommes pour l'année 2023,

VU la grille tarifaire des nouveaux articles prévus à la vente de l'accueil de l'Hôtel de ville – Abbaye-aux-Hommes pour la saison 2023,

CONSIDERANT qu'il convient d'actualiser la grille tarifaire des nouveaux articles prévus à la vente à la boutique de l'accueil à l'occasion de l'exposition « Doisneau ou la traversée d'un siècle »

DÉCIDE

ARTICLE 1 : d'actualiser la grille tarifaire avec les nouveaux articles à la vente à l'occasion de l'exposition « Doisneau, ou la traversée d'un siècle »

ARTICLE 2 : monsieur le directeur général des services de la ville de Caen est chargé de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : la présente décision sera intégrée au registre des délibérations et il en sera rendu compte au conseil municipal.

ARTICLE 4 : la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Fait à Caen le 24 MAI 2023

Affiché le 24 MAI 2023

Transmis à la préfecture le 24 MAI 2023

Identifiant de l'acte

Exécutoire le 24 MAI 2023

Le Maire,



Joël BRUNEAU